



## Règlement particulier du Tournoi Départemental Jeunes

**SAINT-ETIENNE 03/04/2016**

**No Autorisation : en attente**

*Le présent règlement complète celui du règlement général des compétitions de la Fédération Française de Badminton et celui des compétitions jeunes du département de la Loire .*

*Son application est sous la responsabilité du juge-arbitre, Régis Godet*

- Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. Le juge-arbitre peut disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne le respecte pas.
- Tout joueur doit être en règle et être licencié FFBA d'un club du CODEP de la Loire.
- Les inscriptions se feront uniquement et exclusivement avec le fichier Excel transmis par le CODEP. Pour rappel les inscriptions se feront uniquement par l'intermédiaire des clubs. Aucune inscription individuelle ne sera acceptée. **(date limite des inscriptions : 19 mars 2016 par mail)**  
Un exemplaire de la fiche d'inscription est à envoyer à l'étoile de Montaud et un autre au comité de la Loire. Les droits d'inscriptions se montent à 5€ par participant.  
La fiche d'inscription est à envoyer à Pierre Eddy Dandrieux : [emba.tournois@gmail.com](mailto:emba.tournois@gmail.com)
- Le tirage au sort aura lieu le 22 mars 2016. Les droits d'inscriptions passé le délai de la date limite d'inscription sont remboursés en cas de force majeure et sur présentation d'un certificat médical. Une facture récapitulative des droits d'inscriptions sera envoyée aux clubs par le Codep dans la semaine suivant le tournoi.
- Le nombre de participants est limité aux 120 premiers inscrits.
- Les tableaux ouverts sont les suivants :
  - Simples Homme pour les catégories Benjamin et Minime.
  - Simples Dames pour les catégories Benjamine et Minime.
- Les phases préliminaires se feront en poules de 3, 4 ou 5 joueurs (euses) avec 2 sortants par poule.
- Les têtes de séries seront désignées par les organisateurs et le juge arbitre au CPPH au 22 mars 2016.
- Des poules Élite pourront être créées suivant le nombre de joueurs inscrits par série. Le choix des joueurs participant aux poules Élite est fait par le conseiller technique départemental, Nathalie Martin; pour les joueurs 1<sup>o</sup> année, le juge-arbitre fera valider cette affectation par l'entraîneur de club et/ou les parents pour pouvoir la rendre effective.
- Un échancier sera affiché dans la salle. L'ordre des matches et les horaires sont donnés à titre indicatif. A la demande du juge-arbitre des modifications pourront y être apportées pour le bon déroulement du tournoi.
- Les matches seront arbitrés par les joueurs. En poule de 3 par le 3<sup>ème</sup> de la poule, en poule de 4 et 5 par un joueur désigné par l'organisateur ou en auto-arbitrage. Les phases finales seront arbitrées par le perdant du match précédent.
- L'ensemble des matches seront arbitrés par les joueurs dans la mesure du possible.
- Les volants officiels sont les Babolat 4 en plume et les Babolat tournament en plastique.



- Tout volant touchant des structures annexes (filins, panneaux, lampes...) sera compté comme faute, sauf au service, où il pourra être engagé trois fois.
- Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom dans les 3 minutes pourra être disqualifié par le juge-arbitre, et ce quelque soit le niveau de la compétition
- Les joueurs sont tenus de retirer et de rapporter la feuille de match à la table de marque sans perdre de temps.
- Sur le terrain, le temps d'échauffement est de 3 minutes à partir de l'appel des joueurs (volants testés), en cas de mise à disposition d'un terrain d'échauffement, les matchs commenceront dès l'appel des joueurs.
- Seuls auront accès aux terrains les joueurs appelés à jouer leur match ainsi que le J.A, les arbitres, les membres du comité d'organisation, les entraîneurs (2 maximum par joueur).
- Le temps de repos obligatoire entre deux matchs de 20min. pourra être réduit avec l'accord de l'intéressé. Les juges-arbitres pourront accorder un repos plus long si cela leur paraît nécessaire.
- Une tenue de badminton conforme aux circulaires FFBad est exigée sur les terrains. Merci aux responsables de club de rappeler ce point à leurs joueurs et en particulier à leurs nouveaux compétiteurs et compétitrices.
- Le juge-arbitre sera à l'écoute de toutes les contestations exprimées par les joueurs ; seules seront enregistrées officiellement suivant la procédure fédérale, les contestations formulées en accord et avec le concours du responsable d'un club pour le jour du tournoi. Toute réclamation faite par une autre personne ne sera pas recevable.
- Le Comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, accidents ou autres incidents.
- Tout forfait sur un tournoi est à justifier au PLUS TARD DANS LES 5 JOURS après la compétition à la ligue Rhône-Alpes de badminton 37 route du Vercors 38500 Saint Cassien ( [liguebad.ra@gmail.com](mailto:liguebad.ra@gmail.com)). La sanction possible est une suspension de 2 mois sur le territoire national, la décision de sanction étant mise en place par la FFBaD.
- ATTENTION, le revêtement de sol exige des chaussures de salle propres ne laissant aucune trace.
- Un espace restauration est prévu, il est interdit de manger dans les gradins. Des poubelles seront à votre disposition dans la salle.

**Le comité d'organisation vous remercie de bien vouloir respecter ce règlement.**

**Juge arbitre**

Régis Godet